

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE A. LALLEMAND DE POUILLY EN AUXOIS (A conserver)

L'équipe E.P.S du collège A. Lallemand organise **une journée de l'AS destinée à l'Accrobranche**, afin de permettre aux élèves du collège de s'initier aux activités physiques de pleine nature dans l'optique du séjour APPN pour les élèves de 5^{ème}, pour permettre aux plus grands 4^{ème}/3^{ème} de partager des moments sportifs en toute convivialité tout en favorisant l'intégration des élèves de 6^{ème}.

Celle-ci aura lieu **le mercredi 20 septembre 2023**, à Givry en Saône et Loire. Vous pouvez consulter le site sur
« <http://www.acrogivry.com> ».

Le coût de la sortie s'élève à **25 € si votre enfant est licencié à l'A.S.**
ou à 35 € s'il n'est pas licencié à l'A.S. du collège

- **DEPART** : mercredi 20 septembre à **8h30** devant le gymnase.

- **RETOUR** : mercredi 20 septembre vers **17h15** devant le gymnase.

Objectifs : - Appréhender le vertige

- Permettre à un groupe d'élèves motivés, de découvrir cette activité en toute sécurité (le parc propose **un système de sécurité : une ligne de vie continue** ou le décrochage en hauteur des deux mousquetons est impossible garantissant un maximum de sécurité pour tous).

- Apprendre à vivre ensemble en s'entraîdant

Prévoir un pique-nique pour le déjeuner et des en-cas, ou des friandises pour les petits creux de la journée et à boire.

Nous vous recommandons de confier à vos enfants **les médicaments** dont ils auraient besoin **mais de le signaler obligatoirement au professeur responsable. M. PEREZ-CANO 06. 64. 14. 22. 27.**

Afin d'évaluer le niveau de motivation des élèves et des parents, nous avons besoin de savoir si vous êtes intéressés sur la base de ce tarif maximum. Les chèques ne seront encaissés plus tard dans l'année et uniquement si le nombre d'élèves est suffisant pour remplir les bus.

INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE (en raison de la nécessaire réservation des bus).

A Retourner

Je soussigné(e) Mme / M.....
..... être
intéressé(e) sur la base de ce tarif et décide
d'inscrire mon enfant
..... élève
de la classe de à la sortie
accrobranche et j'autorise des prises de vues
de mon enfant pour le site du collège et/ou un
article.

Soit je joins avec un chèque de 25 €

ainsi que la cotisation annuelle de l'A.S. de 30 €

OU

Soit je joins avec un chèque de 35 €

s'il ne veut pas se licencier.

Chèque à l'ordre de

« l'A.S. du collège A. Lallemand »

Date et Signature :